https://www.ville-sevran.fr/actualites/pre-inscription-en-centres-de-vacances-en-periode-de-confinement

Pré-inscription en centres de vacances en période de confinement

Suite aux mesures gouvernementales, la direction Enfance/Enseignement/Jeunesse est fermée au public. Cependant, vous pouvez procéder à titre exceptionnel, à une pré-inscription adaptée aux centres de vacances de cet été jusqu'au 15 avril.

Pour cela, la procédure est la suivante :

Si vous êtes intéressé(e) par un ou plusieurs séjours proposés, vous pouvez :

Envoyer un courriel à l'adresse suivante : demarches-enseignement ville-sevran [dot] fr

En précisant :

- Nom et prénom de l'enfant :
- Date de naissance :
- Sexe :
- Ecole fréquentée :
- Nom du responsable de l'enfant :
- Adresse :
- Tél. domicile :
- Mobile :
- Email :
- Séjour(s) souhaité(s) :
- 1er choix : mois :
- 2e choix : mois :
- 3e choix : mois :
- Date :

(Les dates seront confirmées lors de l'inscription définitive. Certaines activités peuvent évoluer en fonction des aléas climatiques.)

Exceptionnellement pendant la période de confinement, la somme de 30 € correspondant à l'acompte de pré-inscription ne vous sera pas demandée comme initialement prévue.

Après la date de fin de pré-inscription, un mail ou un courrier vous sera adressé, vous proposant de prendre rendez-vous afin de procéder à l'inscription définitive (la procédure d'inscription sera également adaptée si la période de confinement perdure).

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter la direction Enfance Enseignement Jeunesse au 01 41 52 41 55

Lire aussi
https://www.ville-sevran.fr/actualites/centres-de-vacances-2020
Publié le 20 mars 2020